



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie,  
du Développement durable,  
des Transports et du Logement

Ministère de l'Agriculture,  
de l'Alimentation, de la Pêche,  
de la Ruralité  
et de l'Aménagement du Territoire

Paris, le vendredi 8 juillet 2011

## Communiqué de presse

### **Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET et Bruno LE MAIRE, renforcent les mesures de soutien à l'agriculture biologique**

**Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, et Bruno LE MAIRE, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, ont annoncé, lors d'une visite d'une exploitation biologique en Essonne aujourd'hui la consolidation des mesures de soutien à cette filière.**

Depuis le Grenelle de l'environnement, la dynamique de l'agriculture biologique se confirme, passant de 557 000 ha en 2007 à 845 000 ha en 2010.

Pour maintenir et amplifier ce mouvement, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET et Bruno LE MAIRE ont annoncé :

- le relèvement de 2 000 à 2 500 € du crédit d'impôt en faveur des exploitations engagées dans l'agriculture biologique, pour les petites exploitations qui ne profitent pas ou peu des autres aides à la surface ;
- le renouvellement du soutien des deux ministères pour 5 ans au GIP<sup>1</sup> « Agence Bio » : ce groupement s'est avéré en effet un outil essentiel pour la structuration des filières bio.

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a déclaré « *Avec près de 3,4 milliards d'euros en 2010 contre 1,6 milliards d'euros en 2005, le marché des produits alimentaires biologiques est en plein essor. Grâce à nos efforts pour développer l'offre nationale, nous avons enfin réussi en 2010 à faire diminuer la part des importations à 35,5 % en valeur. Ce nouveau soutien doit permettre de poursuivre l'élan initié par le Grenelle de l'environnement* ».

Bruno LE MAIRE a rappelé l'engagement du Gouvernement en faveur du développement de l'agriculture biologique : depuis 2011, dans le cadre du bilan de santé de la Politique Agricole Commune (PAC), l'ensemble des aides européennes pour la bio ont basculé sur le premier pilier de la PAC, sécurisant ainsi leur financement. Ces aides représentent près de 100 millions d'euros par an.

---

Contacts presse :

Cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet

01 40 81 72 36

Cabinet de Bruno Le Maire

01 49 55 81 99

---

<sup>1</sup> GIP : groupement d'intérêt public